



question sur 1 transfert pour le bts alternance

Par **veronique13**, le **02/10/2010** à **15:01**

Ma fille est actuellement en Bts alternance en 2ème année ds un commerce situé dans un centre commercial. La gérante l'a convoquée pour lui expliquer qu'il y avait des problèmes de trésorerie et qu'elle était obligée de se séparer d'elle du fait qu'elle n'avait plus d'aide. Elle lui propose de la transférer dans un autre magasin du centre qui va ouvrir. Il s'agit d'une autre enseigne, et plus le même patron. Elle lui a dit qu'elle avait le droit de refuser mais qu'elle serait obligée de licencier une autre salariée. Le contrat de ma fille s'arrête en Juillet 2011. La question qui se pose l'employeur a-t-il le droit de faire ça? et dans le cas où ma fille accepte a-t-elle le droit de mettre des clauses : horaires etc.... Merci de me répondre rapidement.

Par **P.M.**, le **02/10/2010** à **19:04**

Bonjour,

Je présume que c'est dans le cadre d'un CDD...

Je crois que l'employeur lui a clairement indiqué qu'elle n'est pas forcée d'accepter, c'est donc que ce ne peut être qu'un accord au besoin sous réserve que les différentes clauses du nouveau contrat conviennent...